

DELIBERATION N°626

OBJET : COMPTE RENDU AU CONSEIL DE L'EXERCICE DES POUVOIRS DELEGUES

Entendu l'exposé de Madame le maire sur le compte rendu au conseil de l'exercice des pouvoirs délégués ;

Vu la délibération n°536 du 6 décembre 2024 du conseil municipal portant délégation de pouvoir à Madame le maire de certaines attributions de l'assemblée délibérante en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant les décisions intervenues, relatives aux points suivants :

Décision n°32/25 du 03 avril 2025

- Modification des tarifs de vente de produits alimentaires par le service culture

Décision n°33/25 du 14 avril 2025

- Fixation des tarifs « droits de voirie »

Décision n°34/25 du 11 avril 2025

- Tarifs du conservatoire de musique à compter de l'année 2025/2026

Décision n°35/25 du 14 avril 2025

- Défense des intérêts en justice de la commune d'Ozoir-la-Ferrière

Décision n°36/25 du 14 mai 2025

- Convention de partenariat avec l'EPMS de la Fondation Hardy

Décision n°37/25 du 14 mai 2025

- Modification des tarifs de vente de produits alimentaires par le centre social municipal « les Margotins »

Décision n° 38/2025 du 2 juin 2025

- Fixation des tarifs pour la vente de denrées dans le cadre de l'opération « Ozoir plage »

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

PREND ACTE de l'usage des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 30 juin 2025

La secrétaire de séance,
Madame Josyane MÉLÉARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 30 juin 2025

Le Maire,
Christine FLECK.



DIRECTION GÉNÉRAL DES SERVICES

2025/.....
Parafe

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025

Conseillers en exercice :	35
Présents :	26
Absents :	3
Pouvoirs :	6
Votants :	32*

Convoqués le : 24 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq le trente juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Christine FLECK, maire.

PRESENTS : Madame Christine FLECK, Madame Josyane MÉLÉARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Ziaï TADJINE, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Carlos VINHA PEREIRA, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Madame Indira GOKOUL, Madame Irène CAVIGLIOLI, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Madame Laëticia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Madame Marjorie HIDIER.

ABSENTS : Monsieur Karim ALLEK, Monsieur Régis VIEIRA, Madame Sonia LOPES.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :

Monsieur Jean-Claude DEBACKER	à	Madame Suzanne BARNET
Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA
Monsieur Jacques VERDIER	à	Monsieur Patrick VORDONIS
Madame Françoise MILLET	à	Madame Josyane MÉLÉARD
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Madame Lucie CZIFFRA	à	Monsieur Bruno WITTMAYER

Madame le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MÉLÉARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

** Il est à noter l'arrivée de Monsieur Karim ALLEK après le vote de la délibération n°598 (Procès-verbal d'installation d'un nouveau membre du Conseil municipal)*

** Il est à noter l'arrivée de Madame Sonia LOPES après le vote de la délibération n°601 (Election d'un (e) délégué (e) suppléant (e) au sein du syndicat intercommunal pour la création et le fonctionnement de l'Ecole des Clais)*

** Il est à noter que Madame Christine FLECK a quitté la salle, conformément aux dispositions en vigueur, lors du vote des comptes administratifs, objet des délibérations n° 612 à 615, et a laissé la présidence à Madame Josyane MÉLÉARD.*

** Il est à noter que Madame Espérance AUDINEAU a quitté la séance avant le vote de la délibération n°623 (Année 2025 – budget principal – budget supplémentaire), et est revenue avant le vote de la délibération n°624 (Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs)*

** Il est à noter que Monsieur Teddy ROBIN a quitté la séance avant le vote de la délibération n°624 (Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs)*

** Il est à noter que Monsieur Patrick VORDONIS a quitté la séance avant le vote de la délibération n°624 (Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs) et est revenu avant le vote de la délibération n°625 (Recours au recrutement des agents publics dans le cadre d'activités accessoires et fixation des taux horaires de rémunération)*

REÇU EN PREFECTURE

le 07/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20250630-DEL16_598_2